

CONSULTATION SYNODALE AU DIOCESE DE MATADI

EN VUE DE LA 26^{ième} ASSEMBLEE GENERALE DU SYNODE DES EVEQUES SUR LE THEME :
« *POUR UNE EGLISE SYNODALE : COMMUNION, PARTICIPATION, MISSION* »

CHRONOGRAMME DE TRAVAIL

0. Prélude

Compte tenu des échéances fixées par la CENCO qui attend de recevoir les contributions synodales diocésaines au plus tard le 20 mars 2022, le travail de consultation synodale dans notre Diocèse s'étend sur 5 mois, soit *du 17 octobre 2021 au 18 mars 2022*. Les cinq mois ont été répartis de façon stratégique et intelligente pour capitaliser le temps et les énergies.

Aussi le chronogramme détaillé des travaux de la consultation synodale dans le Diocèse se présente-t-il comme suit :

1. Du 20 octobre au 20 novembre 2021 : PREPARATION STRATEGIQUE DE LA CONSULTATION

- Elaboration du questionnaire opérationnel de consultation en français par le Président de l'équipe de consultation ;
- Traduction du questionnaire opérationnel en kikongo liturgique diocésain et en kikongo ya l'Etat ;
- Saisie, impression, polycopie et distribution du questionnaire aux membres de l'équipe de la consultation synodale ;
- *Envoi du questionnaire dans les doyennés et les paroisses.*

2. Du 07 au 16 décembre 2021 : PREMIERE DESCENTE DES CONSULTEURS DIOCESAINS DANS LES DOYENNES

- Descente des membres de l'équipe de la consultation synodale dans les différents doyennés afin de rencontrer les curés-doyens, les curés des paroisses et tous les agents pastoraux ;
- Au cours de ces assemblées se fera l'explication *du questionnaire* de la consultation synodale et la recherche-proposition d'une méthode de traitement du questionnaire dans
- *Voici les dates proposées pour chaque doyenné :*
 - *Le 07 décembre 2021* : MATADI, MANGEMBO et KWILU-NGONGO
 - *Le 14 décembre 2021* : KINZAU-VUETE, MBANZA-NGUNGU et LUOZI
 - *Le 16 décembre 2021* : KIMPESE.

N.B. :

- ✓ Chaque paroisse devra constituer des équipes de consultation synodale diversifiées et sectorielles. Le nombre de ces équipes ne dépassera pas 3 pour les pro-paroisses et 5 pour les paroisses.
- ✓ Dans chaque paroisse, l'organe de base à consulter est *le Conseil Paroissial*. Ce dernier devra être vraiment représentatif de la paroisse, c'est-à-dire formé de telle manière que chaque entité

constitutive de la paroisse en soit participante (mouvements d'action catholique, chorales, C.E.V., etc.).

- ✓ Pour les paroisses rurales, la création des équipes synodales diversifiées et sectorielles se fera, en tenant compte des *catégories de personnes ou des entités les moins écoutées* de leurs paroisses (villages, écoles, sous-postes, centres commerciaux, etc.).
- ✓ La consultation synodale concerne aussi les communautés religieuses de la paroisse (les Révérendes Sœurs, les Révérends Pères, les Révérends Frères etc.).

3. Du 16 décembre 2021 au 06 février 2022 : CONSULTATION SYNODALE A LA BASE (EQUIPES SYNODALES PAROISSIALES CONSTITUEES)

- Traitement du questionnaire de la consultation synodale ;
- Dépouillement des réponses dans chaque équipe synodale paroissiale ;
- Dépouillement des réponses venues de chaque paroisse par l'équipe synodale du doyenné ;
- Envoi des réponses résumées auprès des curés-doyens.
-

4. Du 06 au 15 février 2022 : SECONDE DESCENTE DES CONSULTEURS DIOCESAINS DANS LES DOYENNES

Les dates proposées pour chaque doyenné sont :

- *Le 07 février* : MATADI, MANGEMBO et KWILU-NGONGO
- *Le 13 février* : KINZAU-VUETE, MBANZA-NGUNGU et LUOZI
- *Le 15 février* : KIMPESE.

5. Du 15 au 22 février 2022 : MISE EN COMMUN SECTORIELLE (DECANALE)

- Dépouillement et compilation des données par les équipes synodales au niveau paroissial
- Dépouillement et compilation des données par les équipes synodales au niveau décanal
- Réception des données de la consultation par l'équipe diocésaine de la consultation synodale

6. Du 25 février au 06 mars 2022 : MISE EN COMMUN GLOBALE (EQUIPE DIOCESAINE)

- Préparation des données en un document où l'on trouvera déjà les réponses à chaque question en ordre selon le questionnaire.
- Compilation finale des données de la consultation synodale ;
- Saisie des données en vue de la production d'un document résumant tous les points de vue collectés.

7. Jeudi 10 mars 2022 : REUNION (ASSEMBLEE PRE-SYNODALE) (à Matadi)

8. Vendredi 18 mars 2022 : TRANSMISSION DE LA CONTRIBUTION SYNODALE DIOCESAINE A LA CENCO

Abbé Justin ZITISA KUYINIMINA
Responsable diocésain pour la consultation synodale